



**Collège M. CASARES
RILLIEUX LA PAPE**

HISTOIRE DES ARTS – PROTOCOLE 2015 / 2016

Rappel des textes

Réf. = arrêté du 9 juillet 2009 publié au J.O. n° 170 du 25 juillet 2009

Le cadre général de l'épreuve HDA du DNB est fixé par la circulaire du 03 novembre 2011, publiée au BOEN n°41 du 10 novembre 2011

Session 2015/2016

L'enseignement de l'histoire des arts relève de toutes les disciplines. Ce n'est pas une matière. Chaque professeur l'intègre dans son enseignement.

Les modalités pour aborder l'HDA dans les cours relèvent de l'initiative de chaque enseignant. La référence à HDA (œuvre – domaine – thématique) sera signifiée lorsqu'elle sera évoquée, spécifiquement dans une séance dédiée, ou de façon plus circonstancielle à l'occasion d'un cours "habituel".

Différents outils permettront de guider les élèves dans leur préparation / attendus de l'examen

Descriptif des œuvres
Fiche méthodologique
Plan de présentation à suivre pour l'entretien
Grille d'évaluation
...

Choix et préparation des œuvres (ou "objets d'étude")

3 domaines artistiques

→ Arts de l'espace, Arts du son, Arts du visuel

5 œuvres

Travaillées en classe dans les différentes disciplines. La liste est transmise aux élèves début janvier au plus tard.

Les élèves peuvent constituer un dossier ressource sur chacune des œuvres, via les disciplines.

Un oral blanc sera mis en place, dans les conditions proches de l'examen = 29/04 a.m. et/ou 04/05 matin

Epreuve orale - Vendredi 27 mai 2016 /rattrapage le 03/06 - (Etablissement fermé aux autres élèves ce jour)

Chaque élève est convoqué individuellement. Il se présente au secrétariat d'examen.

Chaque jury est composé de 2 professeurs.

Le candidat tire au sort 2 œuvres. Il en choisit une sur laquelle il passera l'examen. Il dispose d'un temps de préparation préalable à l'entretien.

L'entretien dure 10 à 15', dont 5 à 10' d'exposé par le candidat, avant l'échange avec le jury.

Il sera évalué selon une grille communiquée, qui reprend les critères nationaux.

La note attribuée sera intégrée dans les épreuves terminales du DNB (/20 – coefficient 2)

Le Principal

M. DUMONT